



HABILITATION ELECTRIQUE DE NIVEAU – H0B0V (Non électricien)

L'habilitation électrique est une exigence réglementaire pour tous les travailleurs qui effectuent des opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage. Elle nécessite une formation préalable (Articles R.4544-9 et 10 du Code du Travail). Le titre d'habilitation est délivré par l'employeur en se basant sur l'avis du formateur.

La formation Habilitation Électrique H0/B0 a pour but d'apporter les compétences en sécurité nécessaires au personnel devant réaliser des travaux non électriques dans un environnement électrique potentiellement dangereux.

Durée de la formation :

- Formation initiale : 7 heures sur 1 jour
- Formation continue : 3,5 heures sur 1 jour

Effectif :

- 10 personnes maximum

Public :

- Personnel non électricien effectuant exclusivement des opérations d'ordre non électrique dans des zones où existent des risques électriques.

Prérequis :

- Comprendre et parler le français.

Accessibilité :

- Cette formation est adaptée à tout public même les personnes présentant un handicap.

CONTACT :

France Prévention Secourisme
9 rue Denis Papin - 95280 JOUY-LE-MOUTIER
France MARQUE - Gérante
06 27 22 65 58 / france@fps95.com

OBJECTIFS DE LA FORMATION



L'objectif de la formation est :

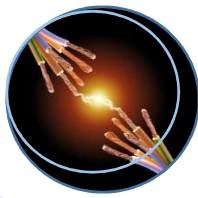
- Informer le personnel sur les dangers liés aux risques électriques.
- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre non électrique dans un environnement électrique.

COMPETENCES DEVELOPPEES



A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Enoncer les dangers de l'électricité
- Définir les zones d'environnement et ses distances
- Identifier les limites des opérations d'ordre non électrique
- Travailler en sécurité à proximité d'une installation électrique



CONTENU



Réglementation :

- Art. R4544-9 et 10 CT
- Norme UTE C18-510

Méthodes pédagogiques :

- Exposé et échanges puis travaux pratiques sur des mallettes de formation.

Moyens pédagogiques :

- Vidéoprojecteur, valises pour simulation avec équipements et accessoires électriques, outils sécurisés, équipements de protection individuelle contre le risque électrique, affichages divers...

Encadrement :

- Formateur en habilitation électrique.

Evaluation :

- Epreuve théorique sur les savoirs sous forme de questionnaires (15 questions au minimum)
- Epreuve pratique sur le savoir-faire avec 2 mises en situation au minimum

Attribution finale :

- Attestation de formation
- Attestation de présence
- Rapport de formation
- Avis du formateur remis pour chaque stagiaire permettant à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation correspondant.

Renouvellement :

Tous les 3 ans selon la norme UTE C 18-510.

CONTACT :

France Prévention Secourisme
9 rue Denis Papin - 95280 JOUY-LE-MOUTIER
France MARQUE - Gérante
06 27 22 65 58 / france@fps95.com

- Les **notions élémentaires d'électricité** (courant, tension...)
- Les **risques** liés au courant électrique
- Les **réactions du corps** humain face à ce risque
- Les **termes techniques** (ouvrages, opérations, zones...) et classification des installations
- Les **distances de sécurité**
- L'**autorisation de travaux**
- La lecture de la **signalisation**
- Le principe et exemple de **verrouillage**
- Le rôle des différents **intervenants** (manœuvre et consignation)
- Le **matériel de protection** (outillage et EPI)
- Le principe de l'**habilitation électrique**
- Les risques liés à l'utilisation des **matériels** dans l'environnement
- La conduite à tenir en cas d'**accident** d'origine électrique (premiers secours et consignes en cas d'incendie)

Pratique :

- **Manipulation** des outillages et équipements de protection individuelle face aux risques électriques